DÉPARTEMENT DE L'EURE

Arrondissement des ANDELYS

Canton de GAILLON

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE SAINT-PIERRE-LA-GARENNE

ARRÊTÉ MUNICIPAL 2026/10-15-2

Le Maire de Saint Pierre la Garenne

VU le code de la route ;
Vu le code de l'occupation des voiries ;
VU le décret N°97-683 du 30/05/1997 relatif aux droits de passage sur le domaine public routier et notamment son article R. 20-47;
VU la demande de Monsieur Christophe BEAUSSART pour ENEDIS DR Normandie, entreprise localisée à Evreux, en date du 14/10/2026,

ARRÊTE

Article 1 : Afin de réaliser des travaux avec poids lourd sur le réseau haute tension 20000 volts voie communale 61 et rue des Huttes, les routes seront fermées à la circulation pour tous les véhicules dans l'emprise des travaux :

à compter du 03/12/2026 pour la voie communale 61,
à compter du 09/12/2026 pour la rue des huttes
et ce, jusqu'à la fin des travaux.

La durée de règlementation est estimée à **1 jour** pour chaque rue.

Article 2 : La signalisation réglementaire routière sera mise en place, entretenue et déposée par la Société chargée des travaux et elle prendra toutes les mesures de protection utiles afin d'assurer la sécurité des riverains et des usagers de la voie publique. Elle veillera au respect des droits des riverains et leur accès devra être préservé. Toutes dispositions devront être prises pour que la chaussée et ses abords soient dégagés de tous obstacles et remis en parfait état à la fin des travaux. Le chantier sera balisé conformément à la règlementation en vigueur.

Article 3 : Ampliation sera adressée à

M. le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Gaillon,
M. le Lieutenant du Centre de Secours de Gaillon.

St Pierre la Garenne, le 15/10/2026
Le Maire,
Liliane BOURGEOIS

MAIRIE DE SAINT-PIERRE-LA-GARENNE (EURE)

Madame le Maire – Mairie de Saint-Pierre-la-Garenne – 98 route Nationale 15 – 27600 Saint-Pierre-la-Garenne
Tel : 02 32 52 51 24 – email : mairie-st-pierre-garenne@orange.fr